



Déclaration Liminaire

CSA DI NORMANDIE

DU 25 NOVEMBRE 2025



**La douane, solution à de nombreux enjeux d'actualité...
pourvu que l'on mise sur elle !**

Le 13 novembre dernier, l'assassinat de Mehdi KESSACI, frère d'un courageux militant engagé dans la lutte contre le narcotrafic des quartiers Nord de Marseille, a mis en lumière l'impérieuse nécessité d'engager une vraie guerre contre les mafias et organisations criminelles qui gangrènent le pays. L'heure n'est plus aux gesticulations, ni aux tweets ! Il est désormais plus que temps de se mettre en ordre de bataille !

La douane a toute sa place dans ce combat ! N'est-elle pas à l'origine chaque année de près des deux tiers des produits stupéfiants saisisis en France ? Certes, elle bénéficie de quelques pouvoirs supplémentaires depuis la loi visant à lutter contre le narcotrafic. Certes, un saupoudrage d'agents lui a été octroyé récemment pour lutter notamment contre le trafic de produits stupéfiants. Mais tout cela est bien insuffisant lorsque l'on analyse avec clairvoyance la puissance de l'adversaire : un chiffre d'affaires estimé à 7 milliards d'euros par an, des moyens colossaux en véhicules, en armes et en petites mains, des têtes de réseaux prêts à tout, y compris à commanditer des meurtres, pour permettre aux tentacules de cette pieuvre de s'étendre sans fin et à terroriser quiconque tenterait de l'en empêcher...

Dans ce combat, la douane est en première ligne ! Pour l'UNSA Douanes, allouer à notre administration les moyens à la hauteur de l'enjeu n'est plus une simple option, mais bien une obligation ! Une guerre ne se mène pas, elle se gagne !

La DGDDI n'est toutefois pas au cœur de l'actualité uniquement en raison de cette problématique prégnante : les récentes tensions internationales relatives à la guerre commerciale que se livrent les différentes puissances et qui ont entraîné des hausses drastiques des barrières tarifaires ont mis en évidence son rôle dans le commerce international : la douane demeure l'administration de la marchandise et de la frontière.

De même, la crise SHEIN et celle des envois postaux en provenance de Chine rendent incontournable le renforcement des contrôles des colis postaux. Au-delà des plans de communication qui en donnent l'illusion à travers des reportages où des cadres supérieurs jouent les figurants, cette séquence démontre surtout que nos frontières sont des passoires. Pour réellement protéger le consommateur et lutter efficacement contre la fraude, nos gouvernements n'ont d'autres choix que de sanctuariser notre administration et même d'en augmenter significativement ses moyens humains et matériels.

L'ordre du jour de ce CSA nous donne encore l'occasion de toucher du doigt une autre actualité brûlante de notre pays : celle du budget. Nous nous réjouissons de ce que nos collègues messins, polyrestructurés, se voient enfin confier une mission, que l'on souhaite pérenne : le remboursement des frais de déplacement. Nous n'oublions cependant pas que l'origine de cette restructuration remonte au Transfert des Missions Fiscales (TMF). Cette réforme, l'UNSA Douanes en avait combattue, dès son origine, son fond, sa forme et ses conséquences. Aujourd'hui encore, nous déplorons le manque à gagner qu'elle engendre pour les caisses de l'État : les amendes douanières prononcées en justice peinent non seulement à être recouvrées, mais même à être correctement enregistrées dans le fichier de

l'administration fiscale. C'est dire... ; la TVA intracommunautaire n'est perçue que lorsque les opérateurs daignent remplir correctement leurs déclarations, puisque les BTI émis par les agents des douanes à l'attention de la DGFiP ne font l'objet d'aucun retour. Les déclarations ne portant que sur de la TVA sont-elles, pour leur part, seulement soumis à un quelconque contrôle ? Avant d'aller taxer les bidets et autres baignoires des contribuables dans le cadre de l'augmentation de la taxe foncière, peut-être l'État serait-il inspiré de s'assurer du correct recensement des recettes qu'il est censé enregistrer...

Ces différents sujets mettent en évidence l'implication de notre petite administration dans le fonctionnement global de notre Nation. La DGDDI pourrait assurément répondre à de plus grandes attentes encore, pourvu qu'on sache lui faire confiance, lui attribuer les moyens indispensables à l'exécution de ses missions, mais aussi valoriser les agents qui la composent !

Car les résultats de l'observatoire interne sont implacables : la très grande majorité des douaniers sont attachés à leur administration et la recommanderaient bien volontiers à leurs proches, de par la qualité du service qu'elle apporte au public. Mais ils sont désabusés, démotivés par l'absence de valorisation de leur travail et de perspectives d'évolution de carrière. Les réformes s'enchainent. La recodification du code des douanes va, par exemple, imposer un énorme « reset » à tous les agents, Surv comme OP/CO, au cours de l'année 2026. Tous ne manqueront pas de s'adapter à cette évolution juridique majeure. Pour quelle reconnaissance ? Celle d'un gel de l'avancement comme l'a proposé récemment un parlementaire ?

Depuis de trop nombreuses années, les douanières et les douaniers font face à une perte drastique de leur pouvoir d'achat. Pour beaucoup, la situation est de moins en moins tenable. Joindre les deux bouts devient un défi mensuel difficile à relever ! Alors oui, le Plan d'Actions Surveillance a le mérite de valoriser les fonctions de chef d'équipe et d'encadrants de proximité. Oui, l'enveloppe allouée dans ce cadre est satisfaisante. Malheureusement, elle ne concerne qu'une part de la communauté douanière. Les agents de catégorie C, soit les collègues les moins bien rémunérés, bénéficieront très à la marge de cette manne. Quant aux agents de la branche OP/CO-AG, ils n'ont le droit, pour l'heure, qu'à se débattre avec les nombreux dysfonctionnements de Delta I/E...

Dans ce contexte, l'UNSA Douanes revendique une vraie réflexion sur l'attractivité au sein de notre administration. De même, nous demandons à la Direction Générale l'ouverture de négociations indemnitàires et de carrière, au bénéfice de l'ensemble des douanières et douaniers.

La DGDDI, et les agents qui la composent, sont prêts à faire face à tous les enjeux qui font l'actualité, pourvu qu'on ose miser sur elle, qu'on ose miser sur eux...